

# PPE 3 : une programmation nécessaire Mais des choix qui interrogent !

**La publication de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE3) pour la période 2025-2035 constitue un moment important pour l'avenir énergétique de notre pays. Elle est attendue depuis plus de deux ans ! Et passera en force par décret, sans aucun débat parlementaire.**

Cet exercice de planification, prévu par la loi, permet de fixer des objectifs clairs et d'orienter les investissements sur le long terme. **Au-delà du choix de la forme, la FNME-CGT s'interroge profondément sur le fond, l'approche, la méthode et sans aucune nouvelle loi associée.**

Après une crise majeure, des incidents significatifs européens (sur les réseaux, qui ont bouleversé l'ensemble des repères du secteur énergétique, un véritable débat démocratique était indispensable pour inscrire dans la durée, un texte robuste, partagé et légitime. La transition énergétique ne peut se faire au gré des marchés et nécessite une vision stratégique planifiée portée par la puissance publique. Cette PPE doit intégrer les enseignements des rapports parlementaires sur la perte de souveraineté énergétique, et sortir l'électricité et le gaz des griffes du marché pour les considérer comme des biens de première nécessité.

**Cette programmation doit permettre d'assurer la sécurité d'approvisionnement, de garantir l'accessibilité de l'énergie pour tous les usagers, et d'organiser la décarbonation de notre économie via une transition juste pour tous les salariés.** Et c'est précisément le rôle de l'État que de planifier ces transformations majeures, en arbitrant entre différents intérêts et en assurant la cohérence de l'ensemble du système énergétique français.

## **Sur les coûts complets : une vision partielle et trompeuse**

La PPE 3 semble s'appuyer sur une comparaison des coûts de production entre différentes filières énergétiques qui omet des éléments essentiels. On nous présente un coût du kilowattheure solaire ou éolien comme compétitif, sans y intégrer les coûts de gestion de l'intermittence, du stockage nécessaire, ou du renforcement des réseaux, de leurs maintenance et sécurisation - les grands oubliés de cette PPE. À l'inverse, les coûts du nucléaire incluent l'ensemble de la chaîne, du démantèlement à la gestion des déchets. Cette asymétrie dans le calcul fausse le débat et peut conduire à des choix discutables pour la collectivité. Sans opposer les énergies, une programmation sérieuse doit comparer ce qui est comparable : le coût complet d'un système énergétique pilote et décarboné.

## **L'intégration réseau doit être dans la planification des moyens de production !**

La confirmation de 6 EPR2 engage enfin le renouvellement du parc nucléaire. Cependant, la commande définitive attend toujours la validation du mode de financement. La sécurisation de l'hydraulique est une étape essentielle avec une relance indispensable des investissements, mais dépend avant tout de l'issue de la PPL en cours de débat au Parlement. Le développement massif des énergies renouvelables intermittentes et non flexibles pose des défis considérables en termes d'équilibrage du réseau électrique. Pour la FNME-CGT, en plus de la filière nucléaire, celle des énergies renouvelables - éolien, solaire, hydraulique, stockage et activités sont indispensables au système énergétique français, au même titre que toutes les autres énergies. Cependant, la PPE 3 semble sous-estimer l'ampleur des investissements nécessaires pour adapter nos réseaux à ces moyens de production et devra certainement les revoir. La plupart des régions, y compris les DROM COM, subissent une congestion et

de grosses difficultés de raccordements électriques. Les gestionnaires de réseau alertent pourtant sur ces difficultés croissantes à maintenir la stabilité du système. Entre les besoins de renforcement du réseau de transport, le développement des interconnexions, la mise en place de solutions de flexibilité, l'adaptabilité des réseaux de distribution, les coûts sont colossaux et devront être supportés par les seuls usagers. Cette nouvelle programmation pluriannuelle ne peut être une PPE « *intermittente et aléatoire* », s'appuyant sur la seule flexibilité des usages/consommations et donc des usagers. Une telle approche mettrait en risque les équilibres du réseau, sa sûreté et la sécurité d'approvisionnement. **Il est impératif de contenir le taux de pénétration des énergies renouvelables dites “fatales” à un niveau garantissant la “pilotabilité” du réseau électrique.**

La PPE doit intégrer de manière transparente ces enjeux d'infrastructures, faute de quoi, elle risque de préparer des lendemains qui déchantent via des défaillances des réseaux à l'image de ce qui se passe en Espagne par exemple.

#### **La question gazière : une transition vers quoi ?**

Nous déplorons le manque d'ambition sur les nouvelles filières de gaz renouvelables et bas-carbone (pyrogazéification, gazéification hydrothermale, power-to-méthane). L'ambition d'atteindre la neutralité carbone en 2050, avec de l'électricité et du gaz renouvelable qui se soutiennent, notamment pour la mobilité lourde et maritime au bioGNV, l'intégration des PAC hybrides (« technologie sans regret »), et la décarbonation des procédés industriels non substituable.

Les infrastructures gazières constituent un atout stratégique majeur : il faut anticiper leurs adaptations, et non leurs déclins. L'arrivée de l'H2 et du e-méthane renforcera l'interconnexion entre réseaux électriques et gazeux, offrant des capacités de stockage uniques et indispensables. Ces filières où la France est à la pointe sont des sources d'emplois industriels locaux et renforcerait tant notre souveraineté que notre indépendance énergétique.

#### **La FNME-CGT exige une clarification des capacités futures peu ambitieuses et de la trajectoire pour nos infrastructures gazières. Vers quoi allons-nous ?**

La décarbonation ne se réglera pas par un transfert de capacité d'une énergie vers l'autre. Le réseau électrique ne le supporterait pas ! Pour la FNME-CGT le réseau gazier doit évoluer progressivement vers les gaz renouvelables et bas carbone. Cette transformation suppose d'accepter une réduction dimensionnée du réseau global, tout en maintenant des infrastructures stratégiques s'appuyant sur le stockage saisonnier et la résilience du système énergétique. Les solutions hybrides électricité-gaz peuvent être un atout au réseau électrique. Imaginer pouvoir se passer brutalement du gaz sans plan de conversion serait une erreur, entraînant des pertes d'emplois et de compétences. La PPE doit tracer cette feuille de route : Comment maintenir, adapter, sécuriser et transformer les infrastructures en accompagnant le personnel. Sans cette vision claire de la destination finale et du chemin pour y parvenir, nous naviguons à vue.

#### **Sobriété subie ou réponse aux besoins ?**

Le signal prix a installé durablement une réduction de consommation de près de 12%. Cette sobriété forcée et subie a conduit à la réduction voire à l'arrêt de productions industrielles, pénalisé de nombreuses collectivités (écoles, hôpitaux, mairies...) et a aggravé la précarité énergétique et le déclassement de nos concitoyens.

La FNME-CGT préfère soutenir une performance et une efficacité énergétiques accompagnées publiquement plutôt qu'une sobriété contrainte et forcée qui expose les plus précaires et les entreprises. L'électrification des usages n'est pas un pari et doit être accompagnée socialement via des tarifs régulés et des aides publiques contrôlées. Tout ceci au travers de factures transparentes, lisibles et au « juste prix » comme le porte la FNME-CGT.

### **Le cadre européen : un carcan libéral persistant**

La FNME-CGT alerte sur le projet de paquet européen sur les réseaux et le danger que cela constitue. Si celui-ci était validé, la PPE3 en serait fragilisée. La France perdrat le contrôle stratégique du système électrique français, sous pression européenne, incluant la perte de la maîtrise des coûts et des profits, de sa politique énergétique dans ses choix de mix, en enlevant toute priorisation de nos intérêts.

La libéralisation appliquée à l'énergie n'a pas fonctionné. Les prix ne reflètent plus les coûts de production mais un marché défaillant, incontrôlable et soumis à la spéculation. Sortir l'énergie des marchés tout en conservant la solidarité transnationale via les interconnexions est un impératif.

### **Se démarquer des fausses solutions nationalistes**

Face aux difficultés de notre système énergétique, certaines forces politiques, à commencer par le Rassemblement National, proposent un repli nationaliste simpliste. La FNME-CGT appelle à s'en démarquer clairement. L'extrême droite n'a jamais défendu le service public de l'énergie, et ses propositions s'accommodent fort bien du maintien des mécanismes de marché et de la rente des actionnaires privés. Le nationalisme énergétique qu'ils promeuvent n'est qu'une posture électorale sans substance qui s'affranchit du contexte énergétique Européen.

## **Défendons le Service Public**

**Pour une véritable maîtrise publique de l'énergie, La FNME-CGT porte une exigence claire : l'énergie est un bien commun de première nécessité qui doit être géré dans l'intérêt général. Cela passe par des nationalisations nouvelles des grandes entreprises énergétiques et la sortie des logiques de marché qui ont montré leurs limites. Seule une maîtrise publique démocratique de la filière, avec une véritable planification, permettra de mener à bien la transition énergétique dans la justice sociale.**